Compte-rendu du Conseil d'école 10/11/2025

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h45– Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME BITEUR (responsable périscolaire Chavannes), MME IBOUD (secrétaire Mairie scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM).

Enseignantes : MME LERALE (Directrice), MME PERE, MME HAHN, MME LOPEZ, MME MARTIN-METENIER, MME MOYNE.

Délégués des parents d'élèves : MR, DEVILLEZ et MMES BENSAIM, CHESSA, HEITZ, PEPIN

Secrétaire de séance : MME BENSAIM

M l'Inspecteur est excusé.

Mr AZOU délégué des parents d'élèves est excusé.

Résultats des élections :

Une seule liste de parents non-affiliés à une association s'est présentée avec 12 candidats. Le taux de participation est en légère baisse par rapport à l'année précédente :

- 2023-2024 :78,31%
- 2024-2025 :76,78%
- 2025-2026 : 73,23%

Sur 254 inscrits, il y a eu 173 votants.

L'année prochaine, nous espérons que le vote électronique sera mis en place.

Vote pour l'organisation d'un vote électronique : voté à l'unanimité. Cette nouvelle modalité de vote sera financée par la commune.

Rentrée 2025 :

Effectifs: PS : 25 puis 26 ; PS/MS : 23 ; PS/MS : 23, MS : 25 ; GS : 21 ; GS : 20 puis 19

(137 élèves) légère baisse par rapport à l'année précédente

Sécurité :

Le Plan vigipirate est toujours au niveau Alerte Attentat.

Un exercice d'évacuation Incendie a eu lieu dans les semaines suivant la rentrée, comme préconisé. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Ce premier exercice est toujours préparé, les enfants sont mis au courant de l'exercice et de la démarche à suivre.

Un exercice « intrusion » a également été réalisé avant les vacances de la Toussaint. L'alerte a été faite de vive voix (scénario retenu : Personne armée dans le lotissement voisin, appel de la gendarmerie) puisque pas de système spécifique dans l'école. Cet exercice est expliqué aux enfants au préalable par les enseignants de manière ludique : grand cache-cache où la Directrice ne doit ni voir ni entendre personne. Les familles ont été informées à posteriori par mail de cet événement. Il s'est très bien déroulé, les enfants ont pu rester silencieux 7 minutes.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) sera réactualisé cette année sur toutes les écoles de Montbonnot, les PPMS sont réactualisés dorénavant avec les CPC référent sécurité, la Mairie et le directeur d'école qui n'est plus le rédacteur. Cela sera fait conjointement en cette fin d'année.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'a pas été voté l'année dernière car le règlement départemental-type sur lequel il est basé devait être modifié. De ce fait, certains ajouts ont été faits. Ainsi que l'ajout de la pièce annexée concernant la Charte de la laïcité.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Activités en lien avec le projet d'école :

Point Parents accompagnateurs : la charte parents est signée en début d'année, elle rappelle l'interdiction de prendre des photos même de son propre enfant, le rôle de responsable de groupe, le rôle d'exemplarité (on ne fume pas, on n'est pas sur son portable, pas de chewing-gum…). A noter que les personnes de la famille qui ne sont pas parents doivent signer la décharge avant la sortie.

♦ Cette année toute l'école travaillera autour de la thématique de la nature et du respect de l'environnement :

En Période 1, un travail autour des insectes a été réalisé dans l'ensemble des classes, en période 2, la thématique abordée sera le tri et le recyclage, en période 3, sera évoquée la biodiversité dans notre environnement proche en travaillant sur le milieu montagnard, en période 4, nous continuerons avec la thématique des oiseaux et l'année se terminera sur la thématique de l'eau et de la protection des océans.

♦ L'école est labellisée E3D depuis 3 ans, chaque année les projets de classe mettent en place des actions en lien avec l'environnement. Cette année, nous essaierons de postuler pour le niveau au-dessus d'engagement si le temps nous le permet :

- Des sorties nature ENS ont déjà eu lieu pour les GS.
- Les PS de Mmes Hahn et les MS de Mmes Lesbros, Lerale, Vachon participeront à un atelier au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble en P1 ou P2. Le groupe des PS des doubles-niveaux s'y rendront aux prochaines périodes.
- Comme les années précédentes, toutes les classes ont participé à la Fête des abeilles et de la nature organisée par la Commune. Cet événement permet à toute l'école de fédérer les classes en début d'année autour d'une œuvre d'art collective. Cette année, une œuvre en volume « Les jardins extraordinaires » a été réalisée et exposée à la Maison des Arts.
  A cette occasion, l'Association Adameb intervient dans l'école. Ces apiculteurs bénévoles sont venus animer des ateliers pour les MS et GS : découverte de la ruche et du matériel de l'apiculteur, dégustation de différents miels. Nous les remercions vivement pour cette intervention toujours aussi riche pour les élèves.

♦ L'école signe une convention chaque année avec l'association *Lire et Faire* qui met à disposition des bénévoles qui proposent des moments de lecture. Cette année encore, Mme Christine Muller prend en charge tout au long de l'année des groupes d'enfants pour des lectures offertes en petits groupes. La classe de Mme Vachon vient d'en bénéficier, celle des MS débutent.

♦ Toutes les classes se rendront cette période à l'animation proposée par Mme Micoud à la Médiathèque. Les enfants ont pu assister à une lecture en lien avec la semaine de goût (lecture d'albums instrumentalisés).

♦ Toutes les classes participent de nouveau au projet départemental Ecole et Cinéma qui permet de bénéficier de visionnage de films de qualité adaptés aux enfants de maternelle.

Pour rappel, grâce au partenariat des ministères en charge de l'Education nationale et du Centre national du cinéma et de l'image animée, les élèves peuvent bénéficier sur demande de leur établissement, au dispositif Ecole et cinéma. Il permet pour tous les élèves dès l'école maternelle d'éveiller la sensibilité et la créativité à travers le plaisir du cinéma. Un tarif préférentiel est appliqué lorsqu'on fait partie de ce dispositif.

La première séance aura lieu en novembre, les enfants iront voir « Les z'escapades » pour les GS. En janvier, toute l'école ira voir l' « Odyssée de Choum ».

♦ Cette année, nous avons été contactés par l'Espace Aragon pour participer à un projet artistique subventionné par le département. Un intervenant cinéaste/vidéo Mr Eric Fitoussi interviendra lors de 5 séances par classe.

Contenu des séances:
Séance 1: Découverte du cinéma, de son fonctionnement et du travail qui nous attend.
Séance 2: Scénario, fabrication décors personnages
Séances 3 et 4: Tournage et stop motion
Séance 5: Sonorisation du film.
Le tout accompagné des making of des réalisations !
Les enfants créeront une petite vidéo de 2/3 minutes.

En mars, les enfants se rendront à l'Espace Aragon pour visionner les créations de toute l'école.

♦ Le bénéfice de la vente des photos de classe nous a permis de faire venir l'artiste Bibo le Clown que nous avions apprécié l'année dernière. Cette année, il nous a proposé une revisite du conte des 3 petits cochons.

♦ Dans le cadre du programme EVAR, le réseau d'albums de l'école a été étoffé pour le consentement/ harcèlement, des achats ont été faits concernant l'égalité filles/garçons et la lutte contre la stéréotypie de genres.

Les GS auront une intervention de l'APF en décembre. Les PS/MS auront également une intervention concernant les handicaps visibles par le biais d'un conte grâce à l'intervention d'une association le Monde de Mina.

♦ En sciences, les enfants travailleront lors d'ateliers de découverte durant une co-intervention avec une animatrice scientifique : lors de cette période ce sont les GS (eau) et les MS (air) qui en bénéficieront.

♦ Cette année, la Mairie a de nouveau signé une convention avec l'ASPTT pour que l'école puisse utiliser les installations. L'ensemble des classes s'y rendra en P4/P5 pour un cycle de courses (notamment la préparation du Courseton).

Des séances auront également lieu au Stryker pendant la 2ème partie de l'année. Sur place du matériel de gymnastique permettra d'organiser des ateliers. Cela nécessitera la présence de nombreux parents pour les déplacements avec les enfants, la mise en place du matériel, la tenue des ateliers et le rangement. Le Maire indique que le gymnase sera inauguré début janvier. L'école pourra donc plutôt aller au gymnase juste après l'inauguration. Mr le Maire indique qu'il se renseignera pour que l'on puisse peut-être avoir des créneaux supplémentaires en janvier.

♦ Festivités de fin d'année :

- Pour que Noël soit d'abord un événement autour de la solidarité, nous avons souhaité que les enfants ne fassent pas seulement un bricolage pour leur famille mais également à des personnes extérieures à leur entourage. Nous allons réaliser 280 cartes de Noël à destination des personnes âgées de la commune. Elles seront mises dans les colis remis pour la fin d'année par le CCAS. Cette action est en lien direct avec les nouveaux programmes (fonctions de l'écrit/empathie) Les enfants doivent comprendre notamment la fonction des écrits. Nous espérons avoir des retours écrits de la part des personnes âgées destinataires de leurs cartes.
- Les enfants assisteront au spectacle « Le petit loup de Noël » de la compagnie Théâtre de marionnettes Coconut. Il sera financé par le Sou des Ecoles. Il aura lieu à la Maison des Arts le mardi 16 décembre matin. Nous remercions l'association pour son engagement auprès des écoles. Il y aura 2 représentations pour permettre une séance plus intimiste et une meilleure écoute. Les GS/CP du Bourg seront invités.
- Un goûter collectif pour les élèves (sans les parents) sera organisé ainsi qu'un partage des chants de Noël le jeudi 18 décembre. A cette occasion, nous inviterons les GS de l'école du Bourg.

APC :

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) de la première période ont permis de faire passer des évaluations diagnostiques à l'ensemble des MS et GS. El se déroulent sur les pauses méridiennes, en fonction des services de cantine, les lundis, jeudis et vendredis. Elles continuent d'être proposées aux élèves de MS et GS en P2. Des groupes spécifiques en graphisme, reconnaissance des lettres et chiffres MS, groupe de langage, attention…

Point sur les nouveaux programmes :

Le langage (syntaxe, conjugaison, articulation, lexique, production d'écrit) est au cœur des nouveaux programmes pour les cycles 1. L'équipe enseignante sera formée tout au long de cette année pour adapter progressivement ses pratiques.

Nouvel outil commun, le cahier de vocabulaire qui transitera dans les familles avec des corpus de mots. Plus d'APC en langage. Le niveau demandé dans les nouveaux programmes est plus élevé en terme d'attente dès la MS.

Entretiens individuels des PS :

Tous les parents de PS sont reçus pendant ce mois de novembre par les enseignantes pour faire un point sur les premières semaines d'école, l'intégration dans le groupe-classe. Cet entretien de 15 minutes permet de rassurer les familles mais aussi de mieux leur faire comprendre les enjeux de la petite section. Les entretiens individuels des MS et GS auront lieu fin janvier/début février avec la remise du cahier de réussites.

Santé :

♦ Une visite médicale sera organisée par la PMI pour tous les PS en début d'année civile. Les parents en seront informés au préalable. Cette visite a pour but des dépistages de vision, d'audition, de langage… Un dossier médical sera à remplir par les parents et le carnet de santé à fournir sous pli confidentiel.

♦ Cette année il y a 7 PAI(projet d'accueil individualisé). Il est rappelé par Mme Lerale qu'aucun traitement ne peut être donné à l'école hormis les traitements d'urgence liés aux PAI.

♦ Diffusion prochaine d'une enquête de l'UDAF « Outil d'observation partenarial » visant à mieux comprendre les familles iséroises. Elle s'inscrit en cohérence avec l'un des axes prioritaires du schéma départemental « Accueil individuel à la parentalité » qui est copiloté par la CAF et l'Education Nationale. Aucune donnée individuelle ne transite par l'école.

Formation continue des enseignants :

♦ Cette année, les enseignants de notre école sont formés sur le parcours PHARE (lié au harcèlement) et sur les nouveaux programmes.

♦ Les élèves de MS qui avaient bénéficié de séances de langage spécifiques en lien avec la formation PEGASE (collaboration avec enseignants-chercheurs) poursuivront le projet dans la classe de Mme Martin Méténier. Les élèves de Mme Lerale rentrent dans le dispositif avec ses élèves. C'est la promo de MS 2026-2027 qui entrera dans le dispositif pendant 5 ans.

Bilan OCCE :

Le bilan financier 2024-2025 est en cours de validation.

Cette année, la participation à la coopérative de l'école est en hausse. Seules 7 familles n'ont pas participé. La moyenne par élève est de 20 euros.

Ces dons viennent d'être versés sur les coopératives de classe des enseignantes.

Les photos de classes sont en vente actuellement via un paiement en ligne. Pour la commande, des codes individuels ont été remis à chaque enfant. Le bénéfice est de 1659 euros, contre 2170 euros il y a eu une baisse de 500 euros.

Cela a permis de financer le spectacle de Bibo le clown (revisite du conte des 3 petits cochons).

A ce jour, la coopérative scolaire générale compte 6781 euros sans les coopératives de classe. La subvention ENS de 1070 euros vient d'être perçue.

MAIRIE

Demandes budget auprès de la Mairie pour l'année 2025-2026 :

Mme LERALE remercie les élus pour les conditions d'enseignement qui sont favorisées à Montbonnot par des budgets confortables.

Cette année, Mme LERALE a transmis sa proposition de budget pour l'école à Mr Bossez.

Ce budget demandé prévoit également un projet fédérateur culturel et artistique pour toute l'école qui cette année sera mené par l'artiste Freddy Zucchet, il sera finalisé par un spectacle à l'Ecole maternelle le vendredi 19 juin. L'enveloppe budgétaire reste la même.

En investissement, l'équipe enseignante n'a pas demandé de meubles pour les classes car elle attend l'installation dans la nouvelle école. Elle demandera 1 structure en bois (niveau de difficulté plus grande pour les GS), pour travailler escalade et prise de risque en motricité. Structure qui pourra être réaménagée dans les nouveaux locaux scolaires.

Remerciements :

Mme Lerale remercie Mme Biteur et Mr Bossez pour le travail collaboratif toujours constructif.

Mme Lerale indique que cette année les ATSEM ont toutes changé d'enseignants. Cela a demandé à tout le monde un temps d'adaptation. L'investissement des ATSEM dans les classes est une vraie plus-value pour l'école.

Questions diverses des parents :

♦ Est-ce qu'un élève de collège peut venir récupérer un élève de maternelle ? Si besoin les parents pourraient réaliser une attestation/décharge de responsabilité.

Oui un collégien peut venir récupérer un élève de maternelle à l'école, mais pas durant les temps périscolaires (le règlement n'est pas le même). La Mairie prévoit un échange avec les élus sur ce sujet.

Pour rappel : la carte d'identité est obligatoirement présentée pour récupérer les élèves, il en va de la sécurité des enfants pour éviter toute mise en danger.

♦ Durant les temps de cantine, est-il possible pour les enfants d'être resservis s'ils ont encore faim ?

Les portions des enfants sont généreuses (sont considérées pour des élèves d'école élémentaire). Les enfants peuvent être resservis de l'entrée et du plat, ils peuvent également avoir une deuxième tranche de pain. En revanche les portions de laitages et de fruits sont quantifiées, il n'est pas possible de resservir les élèves.

♦ (Question non présentée au préalable à la Mairie, posée de vive voix à un parent délégué juste avant la tenue du Conseil) Durant les temps de cantine, serait-il possible d'envisager des serviettes ou tabliers attitrés pour les enfants afin de remplacer les serviettes jetables ? Afin d'aller dans la dynamique écologique de l'école.

La Mairie indique que la gestion serait trop compliquée, que les enfants échangeraient leurs serviettes et que les notions d'hygiène ne seraient plus respectées.

♦ Serait-il possible d'installer un passage piétons à l'angle entre le lotissement des Chavannes et la route ? De nombreuses voitures sont garées en bord de route ou sur le trottoir ; les enfants, poussettes et fauteuils roulants sont contraints d'emprunter la route, il s'agit du chemin vers la piscine pour les GS.

La Mairie va étudier la faisabilité avec les services concernés.

Il est rappelé aux parents que pour toute question concernant les temps périscolaires et cantine, il ne faut pas hésiter à interroger Mme Biteur, les animateurs présents, ou l'ATSEM de la classe qui se feront un plaisir de répondre.

Les parents délégués ont émis la demande de manger un midi à la cantine avec les élèves. La Mairie est favorable et va organiser ce temps prochainement.

Intervention du Maire :

L'école maternelle actuelle va déménager en 2027 à côté de l'école du Tartaix. Il s'agit d'un chantier initié, non sans embûches, par Mr le Maire en 2020. La finalisation de ce projet est une réussite pour les services de la Mairie et l'école des Chavannes.

Mr le Maire souhaite également remercier les services périscolaires pour les activités proposées aux enfants, transformant ce lieu de « garderie » en un véritable temps de qualité attractif pour les élèves et les familles.

Secrétaire de séance,	Présidente du Conseil d'école,
Mme Bensaïm	Mme Lerale